

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Camionnette	D A F		750 B - Fourgonnette		1963	4 ' 2 9 4	
Caractéristiques "750 B" sur plaquette constructeur, à droite sur face int. de l'aile - "305" en préfixe au No châssis - "750 AC" dev. No moteur Carburant Essence Nombre de cylindres 2							
Constructeur du châssis Van DOORNE'S Automobilfabriek N.V. EINDHOVEN (NL) - Imp.: FRANZ AG. ZURICH							
N° du châssis frappé Centre de l'avant, au-dessus tuyau chauffage et s. plaquette constructeur							
N° du moteur frappé A gauche, s. partie sup. du carter moteur, derrière le démarreur et s. plaqu. constructeur							
Type du moteur 750 AC - A cylindres opposés, horizontal, OHV							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	746 cm³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission Variomatic *)		Treuil/Cabest.		Longueur 3'625	
Refroidissement	air (turbo)	Nombre vit. avant ---		Crochet rem.		Largeur 1'450	
Entraînement	s. roues AR	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'180		Hauteur 1'600	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 90		Voie arrière 1'180		Empattement 2'050	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10,70/10,50		Porte à faux arr. 945	
Frein à pied Hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main Mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrières							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	340	370	710	Dimension	5.20-12	5.20-12	Longueur 1'450
Charge utile	80	300	380	Charge pneu	340	340	Largeur 870/1'190
Total	420	670	1'090		4 Ply	4 Ply	Hauteur 1'080
Gar. de fabr.	450	670	1'120				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 + 1 arr.			Porte à faux arr. 785
Direction: position		A gauche		Marque du moteur		D A F	C.V. frein 30 (SAE)
Alésage		85,5		Course		65	C.V. impôts 3,80
Forme de la carrosserie Fourgonnette							
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu arr.)		Places debout	

Phares: marque	2/ CIBIE E2 154	Indic. de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV = séparés, sous les phares	(blanc)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = séparés, au-dessus feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ séparés, au-dessus catadioptrés	Avertisseur.	1/ électrique (1 ton)
Réflecteurs	2/ séparés, sous feux arrières	Rétroviseur	2/ à g. et à dr. à l'ext. s/portes lat.
Feu stop	2/ séparés, au-dessus feux arr.	Indicateur de vitesse	km/h.
Eclairage N° de contrôle	pr. plaque oblongue seulem.	Parties dangereuses	---
Phare marche arrière			
Equipement électr.	6 Volts		
Mesure du bruit	78 dB à 4'200 t/min.	- Avertisseur =	99 dB.

Observations et exceptions

- *) Transmission : Transmission par courroies trapézoïdales à variation continue "VARIOMATIC" et embrayage centrifuge mécanique (à ressorts) - Cale obligatoire
- **) Charge utile : Limitée à 380 kg. y compris occupants par la garantie du constructeur pour l'essieu arrière.

Dispositif de protection : Ce vhc. doit être muni d'un dispositif de protection (grille, barres ou similaire) derrière les sièges avant.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 4 juillet 1963

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Camionnette	D A F		7 5 0 B - Fourgonnette		1963	4 ' 2 9 4	
Caractéristiques "750 B" sur plaquette constructeur, à droite sur face int. de l'aile - "305" en préfixe au No châssis - "750 AC" dev.No moteur Carburant Essence Nombre de cylindres 2							
Constructeur du châssis Van DOORNE'S Automobilfabriek N.V. EINDHOVEN (NL) - Imp.: FRANZ AG. ZURICH							
N° du châssis frappé Centre de l'auvent, au-dessus tuyau chauffage et s. plaquette constructeur							
N° du moteur frappé A gauche, s. partie sup. du carter moteur, derrière le démarreur et s. plaqu. constructeur							
Type du moteur 750 AC - A cylindres opposés, horizontal, OHV							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	746 cm³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission Variomatic *)		Treuil/Cabest.		Longueur 3'625	
Refroidissement	air (turbo)	Nombre vit. avant		Crochet rem.		Largeur 1'450	
Entraînement	s. roues AR	Vitesse en 1"		Voie avant 1'180		Hauteur 1'600	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 90		Voie arrière 1'180		Empattement 2'050	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10,70/10,50		Porte à faux arr. 945	
Frein à pied Hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main Mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrières							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide	340	370	710	Dimension	5.20-12	5.20-12	Longueur 1'450
Charge utile	80	300	380	Charge pneu	340	340	Largeur 870/1'190
Total	420	670	1'090		4 Ply	4 Ply	Hauteur 1'080
Gar. de fabr.	450	670	1'120				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 + 1 arr.		Porte à faux arr. 785	
Direction: position A gauche			Marque du moteur D A F		C.V. frein 30 (SAE)		
Alésage 85,5		Course 65		C.V. impôts 3,80			
Forme de la carrosserie Fourgonnette							
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu arr.)		Places debout	

Phares: marque	2/ CIBIE E2 154	Indic. de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, axymétriques	AV = séparés, sous les phares	(blanc)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = séparés, au-dessus feux stop	(orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ séparés, au-dessus catadioptrés	Avertisseur.	1/ électrique (1 ton)
Rélecteurs	2/ séparés, sous feux arrières	Rétroviseur	2/ à g. et à dr. à l'ext. s/portes lat.
Feu stop	2/ séparés, au-dessus feux arr.	Indicateur de vitesse	km/h.
Eclairage N° de contrôle	pr. plaque oblongue seulem.	Parties dangereuses	—
Phare marche arrière			
Equipement électr.	6 Volts		
Mesure du bruit	78 bB à 4'200 t/min.	- Avertisseur =	99 dB.

Observations et exceptions

- *) Transmission : Transmission par courroies trapézoïdales à variation continue "VARIOMATIC" et embrayage centrifuge mécanique (à ressorts) - Cale obligatoire
- ***) Charge utile : Limitée à 380 kg. y compris occupants par la garantie du constructeur pour l'essieu arrière.

Dispositif de protection : Ce vhc. doit être muni d'un dispositif de protection (grille, barres ou similaire) derrière les sièges avant.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 4 juillet 1963

La Commission d'expertise-type